

Objectif : séduire les collectivités locales

Travailler ensemble, créer de vrais partenariats entre les entreprises d'insertion par l'activité économique et les collectivités locales, tel était l'objectif de la journée de travail organisée par le Coorace.

Sabrina Vernade

sabrina.vernade@centrefrance.com

Une quinzaine de salariés et administrateurs d'entreprises d'insertion par l'activité économique de la région Centre (*) et quelques élus locaux, notamment Laurence Renier, premier adjoint au maire d'Aubigny-sur-Nère ou encore Marie-Pierre Cassard, maire de Neuvy-sur-Barangeon, ont participé hier à une journée de travail sur le thème du développement économique auprès des collectivités. L'objectif ? Regarder ensemble comment les entreprises d'insertion par l'activité économique pourraient travailler avec les collectivités locales. « C'est une première expérience pour nous, explique Aude Trivier, chargée de mission Coorace Centre-Limousin, l'organisme qui organisait cette journée de travail. On a l'habitude de travailler entre nous, acteurs de l'insertion, mais pas de se confronter aux élus dans un esprit de travail, de coopération. » Et il était important d'organiser cette journée main-



RÉFLEXION. Des salariés et des administrateurs d'entreprises d'insertion par l'activité économique de la région Centre se sont retrouvés à Aubigny pour voir comment leurs entreprises pourraient travailler avec les collectivités.

tenant, alors que ce sont souvent de nouvelles municipalités qui ont pris les rênes des communes. De nouveaux maires, et donc autant de nouveaux partenaires à convaincre.

Mais pour les convaincre, il faut les connaître. Alors Laurence Renier et Marie-Pierre Cassard ont expliqué comment, dans leurs communes respectives, les décisions étaient prises, ce que sont les marchés publics ou encore les marchés à procé-

dures adaptées. Ce sont ces derniers marchés « qui sont les plus intéressants pour nous entreprises d'insertion, souligne Renaud Chenon, directeur de l'Entraide bassin d'emploi d'Aubigny et porte-parole du Coorace Centre-Limousin, car ils ne nécessitent pas toute une lourdeur administrative avec une mise en concurrence. » Car cette mise en concurrence n'est que rarement favorable aux entreprises d'insertion du secteur

concerné, et même aux entreprises locales tout court. « Quand les élus choisissent une entreprise, ils ont tendance à prendre le moins-disant (l'entreprise qui présente le devis le moins élevé) alors que la loi exige surtout des élus qu'ils choisissent le mieux-disant, rappelle Renaud Chenon, alors que le moins-disant est souvent capté par de grosses entreprises, au détriment des PME et du marché local. » Mais la première

préoccupation des collectivités reste toujours leurs finances. « Il faut surtout qu'il y ait une volonté politique de faire appel à une entreprise d'insertion, souligne Laurence Renier. La commune d'Aubigny a de son côté plusieurs fois fait appel à l'Entraide bassin d'emploi pour des besoins ponctuels de maintenance. « Les entreprises d'insertion peuvent être une variable d'ajustement du personnel. » constate Laurence Renier. « Mais nous devons avoir un esprit social, poursuit Marie-Pierre Cassard, maire de Neuvy-Petites, moyennes ou grandes communes, nous devons tous l'avoir. »

« Il faut surtout qu'il y ait une volonté politique »

Et surtout que les élus voient enfin que des gens du territoire qui étaient éloignés de l'emploi reviennent au travail, car ils retrouvent souvent un emploi après leur passage dans les entreprises d'insertion. « Ils retrouvent alors du pouvoir d'achat et consomment sur le territoire », résume Renaud Chenon. Et ça, c'est bon pour l'économie locale. ■

(*) Les entreprises présentes : SEG à Chatillon-Coligny (Loiret), l'Entraide cantonale de Montouils (Indre-et-Loire), ATS à Monthazon (Indre-et-Loire), Domicle service à Orléans (Loiret), Éclair à Blois (Loir-et-Cher) et ETE à Bourges.